

Conseil Municipal du 30/06/2017 à 20h30

Compte rendu de séance

Présents :

Siettel Thomas, Lassakeur Joëlle, Charasse Dominique, Rocle René, Lassaigne Marc, Dufour Christian, Goutorbe Stéphane, Lassaigne Marc, Christine Gardes.

Excusés :

Peurière Mickaël.

Absents :

Secrétaire de séance : Christine Gardes.

20H35 : Mr Le Maire annonce le début de la réunion.

Approbation des comptes rendu du conseil municipal précédents.

Mr le Maire propose au conseil de valider le compte rendu du conseil du 19/05 transmis aux conseillers en début de semaine.

Election sénatoriales de septembre 2017

Mr le Maire indique qu'une partie des sénateurs sera renouvelée le dimanche 24 septembre 2017 et que pour ceci les conseils municipaux concernés doivent désigner les délégués et suppléants chargés de procéder à l'élection. Pour la commune de La Tuilière, il est nécessaire de désigner un titulaire et trois suppléants.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, les candidats peuvent faire connaître au conseil leur souhait d'être désigné. Un candidat qui ne se porte pas candidat peut tout de même être désigné. Le quorum est la majorité des conseillers en exercice.

Au moment de l'élection, il est nécessaire de constituer le bureau électoral, le Maire est président, les 2 conseillers les plus jeunes et les 2 plus âgés sont membres du bureau. Le vote a lieu sans débat à scrutin secret.

Résultat du vote :

Titulaire

- Mr René ROCLE

Suppléants

- Mr Thomas SIETTEL
- Mme Christine GARDES
- Mr Marc LASSAIGNE

Délibérations

Projet de fusion CCPU-CCVAI-COPLER

Mr le Maire rappelle au conseil qu'il a transmis en début de semaine à tous les conseiller le projet de délibération visant à :

- PRENDRE L'INITIATIVE du projet de fusion de la Communauté de Communes ENTRE LOIRE ET RHÔNE, DES VALS D'AIX ET ISABLE et DU PAYS D'URFÉ ;
- SOLLICITER DU PREFET l'intervention d'un arrêté fixant le projet de périmètre du nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunal issu de la fusion des trois Communautés de Communes, en l'état du périmètre actuel de chacune des trois entités, et donc d'arrêter un périmètre à 41 communes ;

Stéphane Goutorbe indique le résultat du vote lors du dernier conseil communautaire relatif à ce projet de fusion :

Conseil Municipal du 30/06/2017 à 20h30

Compte rendu de séance

12 voix pour

13 voix contre

2 abstentions

Mr le Maire propose au conseil de valider l'ensemble du projet de délibération. Le Conseil est favorable à cette proposition.

Travaux de voirie supplémentaires

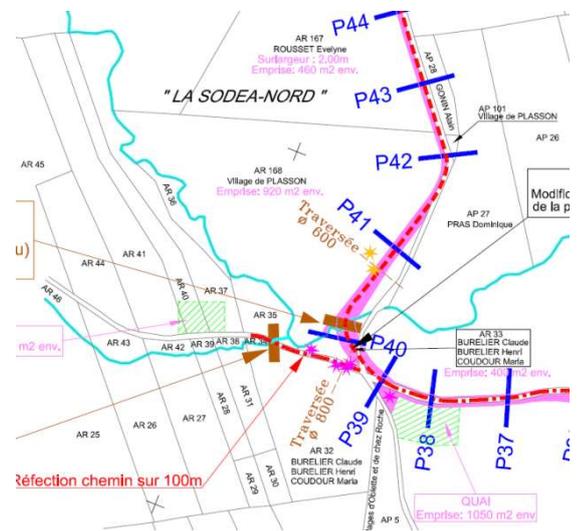
Stephane Goutorbe indique que la communauté de commune du pays d'Urfé étant maître d'ouvrage des travaux de voirie supplémentaires il est nécessaire d'autoriser le Maire à signer la convention en précisant les modalités financière : la commune prendra en charge 100% du coût HT et les subventions obtenues pour cette opération seront reversées à la commune dès encaissement par la communauté de commune.

Acquisition de 650m² pour une place de dépôt pour le chemin forestier

Mr le Maire indique que dans le cadre du projet forestier, une place de dépôt de 620m² était prévue sur les parcelles AR41, AR40 et AR37 mais la propriétaire de la parcelle AR41 ne souhaite pas accueillir cette place de dépôt.

Le bureau d'étude F2i et Mickaël Peuriere ont proposé de réaliser cette place de dépôt sur une partie de la parcelle 44 – section AR appartenant à Groupement Forestier des bois d'Urfé.

Le propriétaire ayant accepté de céder 650 m² à la commune comme proposé par le bureau d'étude au prix qui conviendrait à la commune, Mr le Maire propose au conseil d'acquérir des 650m² au prix de 0.20€/m² (soit 130€), les frais liés à l'acquisition et au bornage étant à la charge de la commune. Le Conseil approuve à l'unanimité.



Décision modificative – section Seignolles et Benetière

Mr le Maire indique que le déficit du BP 2016 a été copié par erreur dans le BP2017. Il est ainsi nécessaire de prévoir la décision modificative suivante :

- Dépenses d'investissement - compte 001 : -16770€
- Recettes d'investissement - comptes 1068 : -16770€

Le Conseil autorise à l'unanimité cette décision modificative.

Organisation des temps d'activités périscolaires à la rentrée 2017

Mr le Maire demande au conseil de prendre une position qui sera proposée au prochain conseil d'école extraordinaire du lundi 3 juillet.

Christine Gardes rappelle les arguments de Mme Pavlik et le coût de l'organisation actuellement en place.

Après délibérations :

- 3 voix pour le maintien de la semaine de 4 jours jusqu'à la rentrée 2018
- 4 voix pour le passage à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017
- 1 abstention

Conseil Municipal du 30/06/2017 à 20h30

Compte rendu de séance

Section de Montloup - Aliénation d'une partie de la parcelle 137

Mr le Maire rappelle que lors du conseil précédent ; il avait été décidé à l'unanimité de lancer la procédure d'aliénation d'une partie de la parcelle 137 – section AO appartenant au village de Montloup.

Après consultation des 9 électeurs, 8 électeurs de la section se sont prononcés de la façon suivante :

- 2 électeurs autorisent l'aliénation.
- 6 électeurs n'autorisent pas l'aliénation.

Ce sujet n'étant pas à l'ordre du jour, Mr le Maire propose au conseil de délibérer et propose de ne pas poursuivre la procédure.

Le Conseil accepte à l'unanimité cette proposition.

Section de la Vacheresse - Aliénation d'une partie de la parcelle 40

Mr le Maire rappelle que lors d'un conseil précédent ; il avait été décidé à l'unanimité de lancer la procédure d'aliénation de deux parties de la parcelle 40 – section D appartenant au village de la Vacheresse.

Après consultation des 4 électeurs, 4 électeurs de la section se sont prononcés de la façon suivante :

- 4 électeurs autorisent l'aliénation.
- aucun électeur n'autorise pas l'aliénation.

Ce sujet n'étant pas à l'ordre du jour, Mr le Maire propose au conseil de délibérer et propose de poursuivre la procédure.

Le Conseil accepte à l'unanimité cette proposition.

Dossiers en cours

Travaux

Salle ERA

Les travaux de l'entreprise MCM devraient être terminés d'ici fin aout.

Projet éolien

Mr Le Maire indique que nous avons reçu en mairie un nouveau sursis à statuer prolongeant l'instruction jusqu'au 28 novembre.

Divers

Cantine – Acquisition d'un cuis-vapeur (Christine)

Christine Gardès indique au conseil que Mme Marcot utilise depuis qu'elle effectue le remplacement d'Annie Lassigne son matériel personnel et qu'elle sollicite la municipalité afin d'acquérir un matériel adapté.

Le devis n'est pas reçu ce jour, le sujet sera reporté au prochain conseil.

Lotissements communaux

Suite à la parution de l'annonce sur Le Bon Coin, aucun contact n'a été obtenu.

Association « Villages et Terre d'avenir »

Conseil Municipal du 30/06/2017 à 20h30

Compte rendu de séance

Mr le Maire indique au conseil qu'Huguette Burelier, en tant que représentante de l'association villages et terre d'avenir souhaite pouvoir envoyer par mail aux conseillers municipaux un prospectus présentant l'association. Mr le Maire demande aux conseillers s'ils acceptent que leur adresse mail soit communiquée.

Tous les membres du conseil acceptent que les adresses mail soient transmises.

Questions diverses

Broyage station d'épuration :

Le SIVOM prendra en charge le broyage sur l'emprise de la station d'épuration. Le Conseil décide à l'unanimité de prendre en charge le broyage de l'ensemble du reste de la parcelle.

Communauté de communes : Location au nouveau médecin :

La COM/COM a voté contre le montant du loyer de 300€ au nouveau médecin.

Prochain conseil le vendredi 28/07 à 20h30.